



Hégenheim *et vous*





Les associations de Hégenheim sont nombreuses à participer au rayonnement de notre commune. Bravo à elles !



Centre aéré.



Gala Twirling.



Saint-Martin à l'école.



Expo des Artistes.



Chorale des jeunes.



Jumping.

Si vous souhaitez valoriser votre association ou faire publier des informations d'intérêt communal, n'hésitez pas à nous contacter : mairie@hegenheim.fr



Fête de la musique.

Chères Hégenheimois, Chers Hégenheimois

À partir du 1^{er} janvier 2018, Hégenheim va passer un cap 'administratif' important. Les données de l'INSEE nous feront passer au-dessus du seuil des 3500 habitants. Ce passage entrainera des modifications dans les règles de fonctionnement : plus d'administratif et plus de formalisme dans les Conseils Municipaux, la comptabilité, etc.

Le plus grand changement sera l'entrée dans le cadre des obligations de la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) qui impose un nombre de logements sociaux aux villes (20% de logements). Toutes les petites villes sont confrontées à de grandes difficultés pour la mise en œuvre de cette loi en raison des contraintes budgétaires de tous les acteurs et intervenants.



Pour autant, nous tenons bon et nous sommes engagés dans une dynamique d'actions ! La venue du haut débit à Hégenheim l'été dernier n'était pas une vaine promesse de campagne. Dans ce dossier difficile, nous avons montré à quel point notre détermination était sans faille. Une arrivée du haut débit qui change la vie de tous les Hégenheimois.

Nous poursuivons aussi notre programme d'actions avec la sécurisation progressive des traversées de la commune. Avec le trafic grandissant, certains tronçons nécessitent que la sécurité des Hégenheimois soit assurée. Nous nous y employons en multipliant les essais de sécurité et de stationnement à travers la ville. Des travaux ont déjà été

réalisés d'autres sont envisagés et à l'étude. Autant de points sur lesquels nous aurons plaisir à échanger lors des réunions de quartier prévues en mai 2018 (voir p. 15).

Notre action est aussi engagée pour l'avenir avec la définition d'un Plan Local d'Urbanisme qui nous permet de définir les grandes orientations de développement de la commune en termes d'aménagement et d'urbanisme.

Oui nous sommes dans l'action, comme l'atteste également notre soutien affirmé au tissu associatif. En dépit des contraintes financières, nous maintenons nos crédits parce que les associations contribuent au dynamisme de la commune. Pour preuve, vous étiez environ 1000 personnes cet été à la fête du 14 juillet organisée par le FC Hégenheim au moment du feu d'artifice offert par la commune (coût 2 100 € TTC), un vrai moment de convivialité et de rencontre au cœur du village. Un autre beau signe de vitalité : Hégenheim-Animations fêtera prochainement ses 20 ans et la société de Gymnastique fêtera l'année prochaine ses 115 années d'existence. Un pareil anniversaire se fête ! L'action de toutes nos associations est à saluer et elles méritent notre soutien. C'est pourquoi je suis heureux que l'idée de l'amicale des Sapeurs-Pompiers d'inclure les dates de toutes les fêtes et manifestations dans leur calendrier traditionnel ait pu voir le jour dès cette édition. Une ingénieuse idée qui témoigne encore de la vigueur de notre tissu associatif.

Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie, vous pourrez faire un don à l'Amicale.

A tous, et au nom de mon Conseil Municipal, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, un joyeux Noël et une très belle année 2018.

Votre maire
Thomas ZELLER

- 4 Economie
- 6 Entreprise : "Au Bœuf Rouge"
- 8 Urbanisme : le PLU
- 9 Le personnel et les services
- 10 Hégenheim intergénérationnelle
- 12 Les associations de Hégenheim
- 14 Etat civil
- 15 En bref Agenda
- 16 Notre Histoire

Mairie

1, rue de Hagenthal • BP 30
68220 Hégenheim

Contacts

Tél. +33 3 89 69 18 54
Fax : +33 3 89 69 21 10
mairie@hegenheim.fr
www.ville-hegenheim.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : de 14h à 18h
Mardi et mercredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : de 8h à 12h
Vendredi : de 9h à 12h
et de 14h à 16h

"Hégenheim et Vous" numéro 7
Décembre 2017

Directeur de publication : Thomas ZELLER
Chef de projet Ville : Estelle SCHOEPFER

Conseil - Conception - Corédaction :
Auctavia - Thann

Conception graphique, PAO :
Studio Noir & Blanc - Habsheim

Impression, Kauffmann - Tagsdorf
1900 exemplaires
Imprimé sur du papier certifié PEFC.

La Commission remercie toutes les personnes ayant participé à la réalisation de ce bulletin et ayant accepté de témoigner ou de prêter leur image.

Pour répondre aux besoins d'extension d'entreprises locales, la commune de Hégenheim a décidé de vendre en 2010 une frange de la zone d'activités dont elle est propriétaire. Un découpage des terrains en bordure de la rue des Landes a ainsi été effectué, permettant de bénéficier des viabilités de la rue. Plusieurs parcelles ont été réservées et certaines ont été vendues.

En 2012, PUNGILLO (menuiseries PVC) est la première entreprise à s'y installer. Après plusieurs changements de projets, de désistements, la distribution de la zone a été revue en 2015 dans l'objectif de mieux l'harmoniser tout en respectant les engagements pris par le passé. Les sept parcelles restantes ont ainsi été regroupées pour n'en faire plus que cinq. Depuis, des entreprises sont en activité et nous avons le plaisir de vous les présenter.

PUNGILLO



L'entreprise PUNGILLO est spécialisée dans la menuiserie métallique et PVC ainsi que dans les travaux de serrurerie. L'entreprise a été créée en 2001 par Gianfranco PUNGILLO. Cette petite entité intervient tant dans le département du Haut-Rhin que chez nos voisins suisses et allemands.

Charpentes KLEINMANN

“La société Kleinmann & fils” œuvre dans différents domaines du toit et de l'isolation. Implantée à Hégenheim depuis le 21 janvier 1998, elle s'est installée dans ses nouveaux locaux en juin 2016. L'entreprise emploie 11 personnes, dont deux jeunes titulaires du CAP, en formation BP Zingueur. Ets Kleinmann a donc bientôt 20 années d'activité chez les particuliers, les entreprises et les collectivités locales. Leur savoir-faire satisfait le client en charpente bois, installation et remplacement de “VELUX”, tous travaux de zinguerie et cuivrerie, isolation, création et embellissement de façade. Privilégiant la qualité, l'entreprise ne manque pas de faire preuve d'innovation en termes de progrès technologiques. Elle sait aussi conserver toute la technicité traditionnelle alsacienne pour les réalisations de travaux de charpente, colombage ainsi que dans la zinguerie. Dans un avenir proche, l'actuel Président Martin Kleinmann transmettra le flambeau à son fils Laurent.



BERTELÉ Aimé

L'une des premières sociétés à s'installer dans la zone d'activités est BERTELÉ AIMÉ, spécialiste en multi-énergies. Cette entreprise à taille humaine propose des solutions de chauffage alternatives avec la vente de fioul, de bois et l'installation de solutions de chauffage personnalisées.

Soucieuse des enjeux environnementaux actuels, elle commercialise des équipements ayant recours aux énergies renouvelables (pompe à chaleur ou chaudière à granulés).



L'entreprise BERTELÉ se charge bien entendu de la livraison, de l'installation et de l'entretien de ces solutions, qui demeurent plus propres et plus économiques.

Grâce à ces prestations de qualité, la société a su établir un lien de confiance et de proximité avec ses clients depuis maintenant plus de 30 ans.

TP3D et MC 2 GITEM

Depuis 2008, date de création par Gilles Greder, TP3D est à la disposition des particuliers, des entreprises et des collectivités. TP3D réalise tous vos travaux de terrassement tels que préparation de cour avant enrobés ou pavés, la création de tranchées de fondations, excavation de trous de piscine ou bassins, dessouchage et branchement des réseaux, débarrasage de tout surplus, terres et autres gravats ainsi que la livraison de sable, terre et autres matériaux.

L'entreprise a installé ses bâtiments dans la zone artisanale et grâce à de l'espace disponible elle a pu accueillir dans ses murs une autre entreprise locale qui avait envie de rester à Hégenheim : MC 2 GITEM

MC 2 GITEM est bien connue à Hégenheim aussi. Installée dans la zone d'activités en 2016, GITEM MC2 est devenue bien plus qu'un point de vente électroménager ! L'entreprise est non seulement spécialisée dans ce domaine d'activité, mais aussi dans le son et l'image. Elle est devenue une référence dans l'installation d'antennes de télévision.

La société met également à la disposition de ses clients un service de dépannage rapide et efficace. Elle compte désormais 3 salariés et est dirigée par M. Emmanuel BISEL.



Ces 6 derniers mois, la commune a surtout réalisé des travaux dans le domaine de la sécurité routière et du stationnement.



Coussins berlinois :

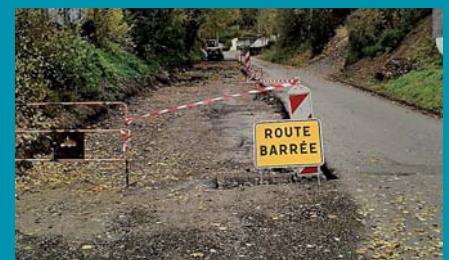
La commune a fait installer des coussins berlinois permettant de ralentir la vitesse des automobilistes. Cela a été le cas dans la rue des Jardins, dans la rue du Ruisseau.

Giratoire du collège :

Des essais d'aménagement ont été effectués au giratoire du collège.

Rue de Buschwiller :

Les travaux dans la rue de Buschwiller sont terminés. Nous regrettons que les contraintes budgétaires aient entraîné le refus du Conseil Départemental de financer la deuxième moitié de la bande roulante. Ces travaux nous ont permis toutefois de réduire la vitesse à 30 km/h et de créer 4 places de parking.



Essai de stationnement en quinconce :

Une concertation pour l'implantation de stationnements en quinconce dans les rues de l'Usine et de la Paix sera faite avec les riverains, afin de valider ces emplacements.

Salle des fêtes :

Malgré les marquages au sol effectués ces derniers temps ainsi que les pierres, cela ne suffit pas à garantir le respect des règles de sécurité. La commune envisage donc de placer quelques plots plastiques pour garantir au mieux l'accès aux secours.

L'Auberge "Au Boeuf Rouge" fête ses 20 ans !

C'est dans une ambiance de brasserie alsacienne que Martin DIRRIG vous accueille dans son établissement pour y célébrer ses 20 années d'existence.



L'occasion pour vous de déguster par exemple une côte de bœuf pour deux personnes. Et si vous n'avez toujours pas l'eau à la bouche, nous vous proposons de goûter l'entrecôte Boeuf Rouge, la fondue Bacchus ou le cordon bleu de veau, toutes trois spécialités de la maison ! Vous l'aurez compris, vous êtes au paradis des viandes.

Un large choix de 250 vins accompagnera délicatement ces mets savoureux.

Au Bœuf rouge, le cadre est chaleureux, les produits sont frais et les circuits d'approvisionnement courts. Le commerce local est favorisé et l'émission de gaz est limitée en l'absence de longs déplacements.

Au cours de ces dernières années, Martin DIRRIG a constaté des évolutions au niveau des goûts et des demandes de ses clients. Il relève par exemple une diminution de la consommation d'alcool, de l'augmentation de demandes de plats végétariens, sans gluten, sans lactose ou encore un goût plus prononcé pour les plats de poisson.

Soutenu par une équipe de dix personnes Martin DIRRIG a su apporter les aménagements nécessaires au service et à la carte afin d'adapter son offre à une clientèle fidèle.

2018 sera probablement le moment de passer le flambeau, permettant à Martin DIRRIG de prendre sa retraite.

Toute l'équipe du restaurant remercie sa clientèle essentiellement locale pour sa fidélité et invite toutes celles et ceux qui ne le connaissent pas encore à venir le découvrir.

Une succession de chefs !

Le Bœuf Rouge était autrefois l'une des 13 auberges du village. Devenu par la suite essentiellement un lieu de restauration, l'établissement a vu se succéder plusieurs chefs. Notamment, Alfred FELDNER dont le fameux Pot au feu a fait la renommée du restaurant.

C'est ensuite Raymond SCHACHERER, disciple d'ESCOFFIER qui a pris la relève.



Maisons fleuries

Durant toute l'année, les efforts de nos habitants contribuent à améliorer le cadre de vie de chacun. En fleurissant la ville, nous la rendons plus belle !

Ainsi, le 4 août dernier Un jury composé d'experts en horticulture, accompagné du Maire et d'une adjointe, a sillonné le village afin d'évaluer la qualité des décorations. La compétition fut rude tant les participants ont témoigné de créativité.

Le 9 septembre les lauréats du concours maisons fleuries furent reçus et récompensés à la mairie pour leur investissement. Bravo et merci à tous les participants et aux lauréats !



Catégorie maisons avec jardin

Joseph EGGENSPIELER,
Roland HERLIN, André HOENNER,
Gérard BOEGLIN, FRANCIS SIMON,
François ET Lilly ZELLER, Hermann
et Andrée VONLANTHEN
et Bernadette ERBLANG.



Catégorie balcons et terrasses

Dominique HIFFLER, André GEOPFERT,
Béatrice et Jean-Claude SANCHEZ,
Franck ZAPPELLINI.

Catégorie maisons alsaciennes

Claude STEIGER, Bernard KERN,
Elisabeth COUSTEL et Heidi KHELIF.

Catégorie banques et commerces

Charpentes KLEINMANN, Pizzeria LA ROMA,
L'Auberge AU BŒUF ROUGE.

Catégorie fermes

Ferme CHRISTNACHER.



Nous ne la présentons plus ! Depuis son lancement en 2016 par la municipalité, la journée citoyenne a remporté auprès des habitants de la commune un franc succès.

Comme en témoignaient de nombreux participants, participer à la journée citoyenne renforce les valeurs qui nous unissent et nous permet de partager un moment convivial. Grâce au concours des citoyens bénévoles, d'associations et d'entreprises, cette journée rend possible la réalisation de divers travaux. La plupart d'entre eux ne pouvant être accomplis dans une période aussi courte, du fait du grand nombre d'heures de travail qui sont demandées aux employés communaux.

Aussi, nous invitons les Hégenheimois, petits et grands, jeunes et moins jeunes, seuls ou en famille, à participer le temps d'une demi-journée à cet événement phare. Chacun peut contribuer à embellir son cadre de vie : entretenir les espaces verts, désherber et balayer son trottoir, peindre des petites surfaces, rénover du mobilier public, ranger la boîte à lire, etc.

Certains outils seront mis à disposition par le service technique de la commune et une réunion publique présentera les travaux à accomplir au courant du mois d'avril 2018.



Talon-réponse ci-dessous à compléter et à retourner à la mairie avant le 31 mars.
Le talon est également disponible sur le site de la commune : www.ville-hegenheim.fr

“J'aime ma ville, je participe à la journée citoyenne !”

Nom.....

Prénom.....

Disponibilité : matin / après-midi / journée entière (*)

Nombre de participants:

Dans quel(s) domaine(s) souhaitez-vous mettre vos compétences à profit ?

Nettoyage, décapage, débroussaillage, désherbage, peinture, petite maçonnerie (*)

Présence lors du déjeuner : Oui / Non (*),

Nombre de participants au déjeuner :

* Rayer la mention inutile

Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du 14.11.2011, la municipalité de Hégenheim a décidé d'entreprendre la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS) qui se concrétise par l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) élaboré avec l'aide de l'ADAUHR qui fournit le soutien technique et juridique.

Par ce document règlementaire, l'objectif est d'établir un projet d'aménagement global à l'échelle de la commune, tout en fixant les règles générales d'utilisation du sol. Pour la mairie, le PLU est composé de différents documents à constituer. Nous vous invitons à les découvrir pour comprendre la procédure que nous suivons.

Le rapport de présentation

Il expose le diagnostic, analyse l'état initial de l'environnement et explique les choix retenus pour établir le PADD.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Il exprime le projet des élus en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Les documents graphiques

Ils délimitent les différentes zones

- zones urbaines (U), à urbaniser (AU), agricoles (A), naturelles et forestières (N)
- Ils font également apparaître les espaces boisés classés et les emplacements réservés.

Le règlement

Il fixe les règles applicables à l'intérieur de chaque zone.



Les annexes

Elles indiquent, à titre d'information, les servitudes d'utilité publique (ex : périmètre de 500 m autour des monuments historiques), divers éléments relatifs aux réseaux d'eau et d'assainissement...

Dans le cadre de la concertation publique, ces documents, provisoires pour certains, sont consultables en Mairie ou en ligne sur le site www.ville-hegenheim.fr (rubrique Mairie – Urbanisme).

Le public peut consigner ses observations dans le registre de concertation prévu à cet effet. Une première réunion publique sera organisée afin de présenter aux habitants le projet de PLU avant son approbation.

La date sera communiquée prochainement par voie de presse et diffusée sur le tableau d'affichage municipal et sur le site internet de la commune.

LES ETAPES DE LA PROCEDURE

La prescription

La prescription est le fait de décider de l'élaboration d'un PLU.

L'instruction

La conception et l'élaboration du plan sont en principe placées sous l'autorité du maire. La phase d'instruction du PLU de Hégenheim touche à sa fin.

L'adoption

Lorsque l'instruction est terminée, le conseil municipal arrête le projet qui est communiqué pour avis aux organismes et personnes qui ont été associés à son élaboration, lesquels ont 3 mois de délai pour réagir.

L'enquête publique

Le projet de PLU est soumis à enquête publique par le maire. Elle permet, entre autres, aux personnes publiques de faire connaître leurs réactions.

L'approbation

Le PLU, éventuellement modifié, est approuvé par délibération du conseil municipal.

Il est tenu à la disposition du public. C'est à la suite de cette formalité que le plan est exécutoire, c'est-à-dire qu'il est opposable à tous, administration comme habitants.

L'approbation du PLU de Hégenheim est prévue pour le second semestre 2018.

Le samedi 21 avril 2018, j'aime ma ville, je participe à la



Portrait

Connaissez-vous Elodie Madaule ?

Cette jeune femme originaire de Village-Neuf a intégré l'équipe de France d'athlétisme et remporté cinq fois le titre de championne de France de javelot.

En 2007, titulaire d'un master en aménagement, urbanisme et développement du territoire, elle décide de prendre son sac à dos et de partir à l'aventure.

Durant 5 mois, Elodie Madaule sillonne l'Australie, enchaînant ça et là de petits boulots. À son retour, la chance lui sourit, un poste au service de l'urbanisme à la mairie de Hégenheim se libère.

Depuis, Elodie Madaule a fait ses preuves grâce à de gros projets qu'elle pilote avec un grand professionnalisme. On peut citer à son actif les réalisations de la nouvelle école, du giratoire du Collège, de l'extension du périscolaire, de la salle du Moulin et du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ce qu'elle apprécie le plus dans son travail ? La diversité des missions et ses interlocuteurs de projets, l'apprentissage de nouveaux processus. Elodie Madaule travaille en étroite collaboration avec Monsieur Jeannot Naas, adjoint à l'urbanisme. Ils forment à eux deux une solide équipe. Jeannot Naas, adjoint aguerri, examine le terrain et vérifie minutieusement l'exécution des travaux sur la base des cahiers des charges tandis qu'Elodie Madaule suit méticuleusement toutes les contraintes imposées par la réglementation.

Du fait de la complexe et lourde charge de travail, nos deux spécialistes



bénéficient du soutien de Mme Christine Schumann, qui a rejoint l'équipe en mai dernier. Cette dernière instruit tous les dossiers des permis de construire et les transmet à l'administration responsable de délivrer les autorisations.

Ils eurent des enfants et se marièrent...

En 2014, elle fait la connaissance d'un jardinier employé au service technique de la commune, Julien Madaule.

A Paris, Julien Madaule veillait sur les plantations de l'Avenue des Champs

Elysées et jouait de la binette au cimetière Père-Lachaise, le plus grand jardin parisien.

En 2015, Julien et Elodie sont devenus parents de leur premier enfant prénommé Gabriel, puis d'un deuxième en 2016, Alexis. Et pour conclure, ils se marièrent en 2017 et construisirent une maison à Wentzwiller. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à cette jeune famille et plein de nouveaux projets - d'urbanisme - à Elodie.

Le Conseil Municipal évolue

Nos remerciements à Maura Parker !

En août dernier, Mme Maura Parker, conseillère municipale depuis 2014, nous quittait pour raison personnelle, allant rejoindre sa famille aux États-Unis. L'équipe municipale regrette vivement son départ et la remercie chaleureusement pour son engagement au sein de la collectivité.



Bienvenue à Pascal Helfer, nouveau conseiller municipal

C'est Monsieur Pascal Helfer, 51 ans marié et père de famille, gérant d'entreprise qui prend le relais. Il apporte sa contribution auprès de la commission communication et de la commission développement économique. Bienvenue à lui dans l'équipe municipale !

Echos des écoles

Le mois de septembre marquait la grande reprise ! Nos 351 élèves répartis en 14 classes reprenaient ainsi le chemin de l'école, retrouvant leurs camarades de classe et leurs professeurs.

C'était également l'occasion au Conseil d'École de se réunir pour faire une mise au point :

Différents sujets y ont été abordés, notamment les règles de stationnement et de sécurité. Le stationnement se faisant difficile, un groupe de parents délégués a lancé le pédibus afin de désengorger la rue. Faute d'inscrits insuffisants, ce service a momentanément été interrompu.

Par ailleurs, le conseil s'est penché sur les sorties prévues au courant de l'année et sur le projet Tomi Ungerer. Ce projet annuel est commun à toute l'école. C'est une manière ludique de permettre aux élèves de découvrir l'auteur alsacien tout en améliorant leur niveau de lecture.

• L'école en chiffres •

351 élèves • 14 classes
5 classes de maternelles, dont 2 bilingues
9 classes élémentaires, dont 4 bilingues

Fête des séniors

Le samedi 21 octobre se déroulait la fête intercommunale des séniors à la salle des fêtes de Buschwiller.

Organisée par les municipalités de Buschwiller, Hésingue et Hégenheim, la rencontre a remporté un vif succès !

Une centaine de personnes étaient présentes dans une ambiance festive, animée par la troupe de danse "Dé'ridées", sur fond de musique du groupe "Sunset" et de chant "Les Perles du Sundgau".



Il est à signaler que les recettes issues de la restauration ont été reversées aux parents d'Élodie, une jeune autiste de Blotzheim qui requiert un accompagnement professionnel et constant de la part de ses proches. Nous remercions tous les participants.



Rentrée en CP.

Chez Lucie

Dans le magazine communal du mois de juin dernier, nous avons abordé le Conseil des Sages qui avait pour habitude de se réunir chez Jeannlé. Un autre endroit tout aussi fameux rassemble les anciens du village, c'est le restaurant "chez Lucie", géré par M. Alain DENNY !

En réalité, le vrai nom de cet endroit chaleureux et de toute simplicité est "Aux Armes de Bâle". Le blason de la ville découpé dans du métal (une crosse stylisée) suspendu à la façade a donné son nom au restaurant.



Pourquoi dit-on "chez Lucie" dans ce cas ? Vous l'aurez deviné : Lucie est le prénom de la dynamique restauratrice qui a oeuvré ici durant des décennies ! Décédée en 2008, elle animait son établissement par sa joie de vivre et son sens de l'humour sans faille. Aujourd'hui un magnifique tableau provenant d'une lanterne du carnaval de Bâle orne le mur, réalisé en l'honneur de celle-ci. Ici se retrouvent essentiellement des habitués, certains depuis plus de quarante années. Il fut une époque où la majorité des clients venaient de la Suisse voisine et en particulier d'Allschwil. À l'époque, le bistrot était

un lieu incontournable pour la dernière pause des cyclistes du "Veloclub" d'Allschwil au retour de leur circuit en Alsace.

Mario et Martin sont de ceux-là. Ce qui les attire ici ? La mentalité, l'ambiance, l'excellent contact avec les gens.

On y repère plus loin d'autres habitués : un groupe informel de joueurs de cartes "Jasser", la chorale Concordia de Blotzheim, sans oublier Jean-Pierre, ancien agent technique de la ville à la voix d'or surnommé Heino ainsi que Joseph qui savait manier la scie à ruban comme un artiste !

Les anciens se souviennent de nombreuses soirées de fêtes qui se terminaient aux aurores.

Pour preuve de ces nombreux moments de gaieté, des photomontages sont exposés sous verre, à l'intérieur de l'établissement.

Mais le lieu ne compte pas uniquement sur son ambiance chaleureuse. Dans la cuisine, Alain et Dominique mitonnent le plat du jour uniquement avec des produits locaux. Cordon bleu, jarret de porc, carpes frites, pot au feu figurent parmi les spécialités de la maison. Cerise sur le gâteau : du foie gras de canard maison est à la carte durant le mois de décembre !

Quant au gibier, il est de saison et bien entendu local : origine Hégenheim certifiée, nous confie Dominique, qui fait aussi partie des chasseurs de la ville ! Le restaurant dispose d'une cinquantaine de couverts et se situe au 17 rue d'Allschwil.



Une cuisine locale et des spécialités maison

Agnès et Laurence derrière le zinc et toute l'équipe du restaurant se feront un plaisir de vous accueillir tous les jours de la semaine dans leur sympathique bistrot.

Gilbert nous a aussi raconté une belle anecdote des années cinquante : un paysan d'un village voisin devait livrer une corde de bois (quatre stères) à un habitant de Hégenheim. Il alla demander le restaurateur de la Demie-Lune aujourd'hui fermée, Monsieur Johann connu pour être un sacré farceur, où se trouvait la maison à livrer. Celui-ci expliqua qu'elle se trouvait près de l'ancienne scierie, sur les hauteurs. Le paysan s'exécuta. La charge étant trop lourde pour les deux chevaux attelés à sa charrette, celui-ci déchargea un stère au bas de la pente pour le rechercher après avoir déposé le restant. Arrivé au sommet il a dû se rendre à l'évidence : il avait été berné : l'adresse était fausse !! Nul ne sait où le brave paysan a déchargé... sa colère !

Hégenheim-Animations : des rencontres pour le corps et l'esprit

Les habitants de la commune ont tous déjà entendu parler de L'association Hégenheim-Animations. Que fait donc cette association très active au sein de notre ville ? Avant de la découvrir, revenons aux origines !

L'idée de créer une telle association a germé dans l'esprit de Monsieur le Maire Bernard Herlin, suite à la première exposition des artistes à Hégenheim, au mois d'octobre 1998. Depuis sa création, trois équipes se sont succédé : la première sous la présidence de Mme Geneviève HEIJKOOP jusqu'en 2003, puis sous la présidence de Mme Bernadette WEIDER jusqu'en 2014 et enfin sous celle de Mme Gaby KERN.



La nouvelle équipe compte actuellement 12 membres*.

Cette équipe très active œuvre dans un seul but : favoriser la rencontre des habitants de Hégenheim. Pour cela elle propose de nombreuses activités comme les jeux de société, les cours de gymnastique pour les séniors, les cours de yoga, les randonnées, et une sortie annuelle plus lointaine avec un déplacement en bus. D'autres activités culturelles sont organisées comme des concerts, des sorties au théâtre, foires aux livres et bien d'autres encore !

L'association s'investit également dans des événements de plus grande envergure comme le Marché de Pâques, le Marché de Noël, ou encore l'Expo des Artistes dont cette année était la 20^e édition.

Pour cet anniversaire, 50 exposants étaient présents pour nous faire découvrir leurs créations.

Des arts conventionnels comme la peinture, sculpture et la photographie, auxquels s'ajoutent parfois des nouveautés, telles que le moulage d'art, la peinture sur soie ou le travail du bois. Chaque année, des prix sont décernés, dont le premier "Prix de la Commune", pour lequel le lauréat se verra attribuer un chèque de 600 € et son œuvre exposée à la mairie. Autre particularité de cette édition, les 20 œuvres ayant décroché le 1^{er} prix les années passées y ont également été exposées.

Un bel hommage, très apprécié par le public, rendu à ces artistes.



Enfin, le Salon des jeunes artistes créé à cette occasion, a rendu possible la mise en avant de jeunes artistes. En effet, 6 artistes en herbe âgés de 4 à 16 ans ont pu exposer leurs œuvres, pour le plus grand bonheur des spectateurs. Malheureusement cette initiative n'a pu être reconduite cette année par manque de candidats.

Espérons que de nouveaux artistes entrent en scène l'an prochain !

Un autre événement très important figure dans l'agenda de Hégenheim-Animations : le fameux Marché de Noël. Dès le mois de juillet, la pétillante Gaby KERN s'attèle à l'organisation de l'événement.

C'est en effet à cette époque qu'elle envoie les invitations aux futurs exposants. Ils seront une soixantaine environ, habitués ou nouveaux, dont le seul critère de participation requis est que les objets présentés à la vente soient confectionnés de manière artisanale. Aucun objet de fabrication industrielle n'est admis. Une organisation qui nécessite à notre présidente d'être rigoureuse, avec à la clé un moment convivial. Une belle manière de conclure l'année dans un esprit de partage entre exposants et public.

Nous souhaitons à Hégenheim-Animations une longue vie et de continuer à encore rendre heureux des générations de Hégenheimois et Hégenheimois !

*Gaby KERN (Présidente) ;
Christiane GOTTENKIENY (Trésorière) ;
Andrée VONLANTHEN (Secrétaire) ;
Sonia PRADINES ; Welmoed SUTER ;
Christiane JANOVJAK ;
Claude GOETSCHY ;
Brigitte GARZIA-CAPDEVILLE ;
Thomas ZELLER ; Karine KERN ;
Guy TACCARD ; Sabine KIBLER-KRAUSS*



20^e salon des artistes.

Gymnastique de Hégenheim : plus que centenaire !

À ses débuts en 1903, le club de gymnastique de Hégenheim exclusivement ouvert aux hommes avait pour seules disciplines la gymnastique et la lutte.



Le club compte aujourd'hui pas moins de 7 pratiques sportives différentes, dont la musculation, le fitness, le step et plus récemment le jumping et la gymnastique artistique.

Afin de rendre le sport accessible à tous, le club propose une école de gym dès l'âge de 5 ans. Il manifeste également son soutien aux personnes atteintes de la maladie de Parkinson en proposant une demi-journée d'activités par semaine.

Ces activités nouvelles contribuent à rendre le club innovant et encore plus dynamique. Il rassemble désormais plus de 300 membres et peut compter sur une vingtaine de bénévoles actifs et continuellement formés.

Au printemps prochain, le club fêtera ses 115 ans d'existence. Un événement majeur pour cette association plus que centenaire. Stéphanie Kunkler, présidente de l'association depuis l'année 2005, vous accueillera avec son équipe pour faire de cette manifestation un moment incontournable dans la vie de la commune.

L'entrée sera libre, ouverte à tous et sans réservation. Un voyage acrobatique emmènera le spectateur faire le tour du monde... Tout un programme ! Le 24 mars 2018, ne manquez pas ce rendez-vous !

Contact : Stéphanie Kunkler • st.kunkler@free.fr • Tél. 06 82 00 12 80



Associations subventions 2017

AMICALE DU PERSONNEL :

3 000 €

AMICALE SAPEURS POMPIERS :

1 675 €

ANCIENS MARINS : 475 €

APOE : 1 425 €

ASL : 2 000 €

ATRAC : 675 €

AVICULTEURS : 1 425 €

BASKET CLUB :

8 000 €

CERCLE D'HISTOIRE : 950 €

CHORALE 1864 : 1 200 €

CHORALE STE CECILE : 950 €

ECOLE DE MUSIQUE :

11 875 €

FABRIK CULTURE : 950 €

FOOTBALL CLUB : 11 875 €

GYMNASTIQUE : 4 750 €

HEGENHEIM ANIMATIONS :

1 000 €

HEGENHEIM QUALITE DE VIE :

475 €

JEUNESSE ET AVENIR :

4 275 €

KARATE CLUB : 1 425 €

MIX EVENT : 950 €

MUSIQUE UNION : 3 325 €

PERISCOLAIRE : 187 500 €

TENNIS CLUB : 3 800 €

THEATRE FABRIK : 950 €

TWIRLING : 6 250 €

ASSOCIATIONS LOCALES

261 175 €

ASSOCIATIONS EXTERNES

3 800 €

TOTAL GENERAL

264 975 €



Naissances 2017

(suite) après parution BM N° 6

01 juin 2017
BRUN HEINZE Holden
 10 juin 2017
UHL Tom
 16 juin 2017
CHAVANTON Lou
 19 juillet 2017
HAMM Lily
 24 juillet 2017
SCHLACHTER FOLTZER Julien
 02 août 2017
DUBOIS Louise
 14 août 2017
MALAISE Manohah
 18 septembre 2017
NOCK Éloïse
 06 octobre 2017
QUETIER HUBER Michael
 22 octobre 2017
BOEGLIN Mathis
 23 octobre 2017
VENTURA Arthur
 24 octobre 2017
NITSCHÉ Sophie
 28 octobre 2017
HINDER TOURNEUR Lilou



Décès 2017

(suite) après parution BM N° 6

02 juillet 2017
ROYER-ABTEY Annette
 79 ans
 03 juillet 2017
WESPIESER-GOEPFERT Annick 62 ans
 10 juillet 2017
GREDER-GUNTI Solange
 69 ans
 19 juillet 2017
NAAS-KOEMPEL Liliane
 80 ans
 21 juillet 2017
ABDIJA-SADIKU Severdzane 61 ans
 16 septembre 2017
STEHLIN Joseph 93 ans
 17 septembre 2017
IODICE Christophe 42 ans

24 septembre 2017
BRETSCHER-MULLER Jeanne 89 ans
 26 septembre 2017
STARK Henri 76 ans
 07 octobre 2017
SPENLEHAUER Fabrice
 40 ans
 22 octobre 2017
MIZZA-JENNY Célestine
 82 ans



Mariages 2017

(suite) après parution BM N° 6

Célébrés à Hégenheim

30 juin 2017
GIDEMANN Stevens et
JEHL Mathilde
 08 juillet 2017
KANERT Gilles
 et **GÜNENÇ** Zeynep
 08 juillet 2017
KOCER Güney
 et **FERREIRA** Aurélia
 22 juillet 2017
BOUCHERIKHA Sofian
 et **ROGEZ** Melissa
 05 août 2017
SCHRÖDER Jens
 et **SCHIRM** Aurélie
 21 octobre 2017
FOLTZER Jean-Michel
 et **SCHLACHTER** Jessica
 21 octobre 2017
HAHN Udo
 et **VENTURIERE** Debora
 04 novembre 2017
MISSLIN Cédric et **DE LUNA**
BRANDAO Alessandra

Célébrés hors de la Commune

à **CHAVANNES** (Drôme)
 29 juillet 2017
GOEPFERT Olivier
 et **AUDOUY** Vanessa
 à **FISLIS** (Haut-Rhin)
 23 septembre 2017
HOENNER Jonathan
 et **MANZO** Sabrina



Grands anniversaires 2018

05 janvier
BONNAFOUX Guy
 et **AUBONNEY** Simone
 Noces d'Or
 12 janvier
BOETSCH Charlot 80 ans
 16 janvier
KUTTLER-VRIGNAUD Christiane 85 ans
 19 janvier
DESSERICH Gervais
 80 ans
 21 janvier
ECKERT-BUBENDORFF Agnès 80 ans
 22 janvier
LITZLER-GREDER Marie
 85 ans
 29 janvier
LANG Prosper 90 ans
 12 février
WANNER-WANNER Mathilde
 90 ans
 14 février
MUNCH-ORTSCHEIDT Sonia
 85 ans
 16 février
YARDIMCI Necati
 et **CAKAR** Fatma
 Noces d'Or
 16 février
ZIMMERMANN-DEKKER Elisabeth 85 ans
 21 février
HEINIMANN-BRUGGERSHEMKE Maria 80 ans
 27 février
SCHMITT Joseph 85 ans
 13 mars
SUTTER Gérard 85 ans
 21 mars
JENNY Marcel 80 ans
 01 avril
FRANTZ-SOHLER Béatrice
 80 ans
 14 avril
VANDEL Michel 80 ans
 18 avril
WODEY Roger 90 ans
 20 avril
RIBI Max 80 ans
 26 mai
ZONI Rolf 85 ans

29 mai
BIASIN-SEITZ Erna
 90 ans
 01 juin
JEANNERAT Claude
 et **SCHMITT** Gilberte
 Noces d'Or
 01 juin
WODEY-ARNOLD Juliette
 85 ans
 12 juin
GASTINGER-LIROT Marie-Antoinette 90 ans
 12 juin
SCHOEFFEL-HERLIN Simone 80 ans
 24 juin
ANDRÉ François 90 ans
 24 juin
LANZ Alfred 85 ans
 27 juin
FRISCH-MUNCH Suzanne
 85 ans
 27 juin
HOENNER André
 et **ECKERT** Jeannine
 Noces d'Or
 30 juin
GREDER Bernard 85 ans
 04 juillet
KACHLER-KEMPF Marguerite 90 ans
 07 juillet
JAHN-SCHWARZ Charlotte 85 ans
 15 juillet
FRANTZ Hervé
 et **SOHLER** Béatrice
 Noces de Diamant
 20 juillet
RENTZ Charles
 et **BOESINGER** Marguerite Noces d'Or
 21 juillet
HUMMEL Rudolf 80 ans
 22 juillet
SCHOEFFEL René
 85 ans

08 août
EICHLISBERGER-LITZLER Anne 90 ans
 09 août
HEINIMANN Raymond
 95 ans
 15 août
STROBEL Gilbert 80 ans
 15 août
SUTTER-FISCHER Denise
 80 ans
 19 août
HEINIMANN-UNDERFINGER Maria 90 ans
 21 août
GREDER Jean-Marie
 80 ans
 27 août
NAAS-RUNSER Hélène
 90 ans
 04 septembre
ORTSCHEIDT Gérard
 et **BOESINGER** Fernande
 Noces de Palissandre
 (65 ans de mariage)
 09 septembre
AESCHBACH Henri 85 ans
 05 octobre
SCHMITT-FRIGARD Hélène
 85 ans
 09 octobre
ROGG Léo 80 ans
 31 octobre
SIMON-METZGER Julia
 80 ans
 02 novembre
WINTERBERG Siegfried
 85 ans
 03 décembre
BARBÉ-CHAPELIER Jeannine 85 ans
 07 décembre
LANZ-FOLTZER Bernadette
 85 ans
 17 décembre
SPERY Gérard 80 ans
 19 décembre
DREYER Joseph 95 ans



Certaines démarches de la vie courante nécessitent la production d'actes d'état civil

- acte de naissance • acte de mariage
- acte de décès • livret de famille

Les fiches d'état civil n'existent plus depuis fin 2000. Avant de vous rendre en Mairie, consultez le site suivant, vous gagnerez du temps et trouverez de précieuses informations sans vous déplacer.

Espace Infos Énergies avec Alter Alsace Energies Thermographie

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ? Vous devez isoler votre maison ? Besoin d'informations sur l'énergie de chauffage ou les énergies renouvelables ?

Des conseillers énergie vous orientent gratuitement dans vos choix, lors de permanences info-énergie. Ces professionnels vous aident dans l'élaboration de votre projet et vous délivrent une information neutre et indépendante.

Ils vous aident également à mieux interpréter les devis et vous fournissent les informations relatives aux aides financières. Notez bien que ces conseils sont gratuits et sans aucun engagement de votre part. Informez-vous dès maintenant !

Les permanences info-énergie auront lieu en mairie les mercredi 17 janvier et mercredi 6 juin 2018 de 14h00 à 17h50.

Contact rdv • Tél. 03 89 50 06 20 • Courriel : eie68@alteralsace.org

Pacs : en mairie depuis le 1^{er} novembre 2017



À partir du 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice.

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui souhaitent conclure un

Pacs doivent, à partir du 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Concernant les individus ayant leur résidence commune à l'étranger, ils doivent s'adresser au consulat de France.

Déneigement : petit rappel

Le droit local prévoit que les propriétaires d'immeuble sont entièrement responsables du trottoir situé devant leur propriété. Ceci implique que les propriétaires ont le devoir de déneiger le trottoir afin de garantir la circulation des piétons en toute sécurité. En cas de verglas, les propriétaires sont tenus de répandre du sable, des cendres, du sel ou de la sciure.



Lors de chutes de neige, il est conseillé de déblayer cette dernière en formant des tas, en dehors des caniveaux afin de permettre l'écoulement de l'eau et laisser les bouches d'incendie libres. Lorsque les chutes se produisent la nuit, il est indispensable de libérer les trottoirs pour 8h. En cas de manquement de la part d'un locataire, le propriétaire est tenu pour responsable.

Par ailleurs, les personnes malades, handicapées ou âgées se trouvant dans l'incapacité de réaliser les travaux de déneigement, ces dernières peuvent contacter la mairie pour bénéficier d'une aide.

• À noter •

Réunions de quartier (par bureau de vote) à 19h00 à la Salle des Fêtes

Bureau 1 : Jeudi 17 Mai 2018
Bureau 2 : Jeudi 24 Mai 2018
Bureau 3 : Jeudi 31 Mai 2018

D'ores et déjà nous vous invitons aux réunions de quartier que nous organiserons en 2018 (détails à venir sur le site internet).

06 et 07.01.2018

MARCHE POPULAIRE

Complexe Culturel & Sportif

Rue du Stade • CHORALE 1864

28.01.2018

GRANDE COCHONNAILLE

GROSSI METZGETA

Complexe Culturel & Sportif

Rue du Stade

TERRE DES HOMMES ALSACE

04.02.2018

REPAS PAROISSIAL

Complexe Culturel & Sportif

Rue du Stade

FABRIQUE DE L'EGLISE

04.03.2018

SALON ECO-BIO REGIO

Complexe Culturel & Sportif

Rue du Stade

HEGENHEIM QUALITE DE VIE

18.03.2018

MARCHÉ DE PÂQUES

Complexe Culturel & Sportif

Rue du Stade

HEGENHEIM ANIMATIONS

24.03.2018

SOIRÉE Sté GYMNASIQUE

PETITE RESTAURATION

Complexe Culturel & Sportif

Rue du Stade

Sté de GYMNASIQUE

21.04.2018

JOURNÉE CITOYENNE

Complexe Culturel & Sportif

Rue du Stade

COMMUNE DE HEGENHEIM

29.04.2018

PARCOURS DU COEUR

Parcours de Santé • Rue de Hagenthal

COMMUNE DE HEGENHEIM

25 au 27.05.2018

FESTIVAL CANTONAL &

140^e ANNIVERSAIRE

Sté MUSIQUE UNION

Complexe Culturel & Sportif

Rue du Stade • MUSIQUE UNION

28.05.2018

SOIRÉE ALSACIENNE

"E Friejhohr fer unseri Sproch"

Complexe Culturel & Sportif

Rue du Stade

COMMUNE DE HEGENHEIM

02.06.2018

DANCE PARTY (années collège)

PETITE RESTAURATION

Complexe Culturel & Sportif

Rue du Stade

ASSOCIATION JEUNESSE&AVENIR

10.06.2018

BOURSE DE VETEMENTS

PETITE RESTAURATION

Complexe Culturel & Sportif

Rue du Stade • BASKET CLUB

16.06.2018

COLOR ME

Parking du Stade • MIX EVENT

23.06.2018

FÊTE DE LA MUSIQUE

Centre du Village • MUSIQUE UNION

01.07.2018

MARCHÉ AUX PUCES

Chemin des Prés • BASKET CLUB



De Gaspard Lévy aux montres PIERCE

Hégenheim fut le berceau de la famille Lévy. En 1849, Gaspard Lévy épousa Henriette Barbe-Schmoll. Et de cette union naquirent huit enfants dont Léon Lévy, à l'origine des montres Pierce.

À la mort de son père, Léon quitta la région pour s'installer en Suisse, échappant ainsi au climat antisémite né de l'affaire Dreyfus. Il y trouva par ailleurs des opportunités de participer à l'ascension économique du pays.

Les débuts de l'horlogerie

Si aucune source ne nous permet de déterminer comment Léon Lévy a entamé sa carrière dans l'horlogerie, nous savons toutefois qu'il débuta son activité avec ses frères dans un petit atelier à Bienne. L'entreprise "Léon Lévy & Frères" s'est rapidement étendue, regroupant plus de 1000 personnes avec deux usines au début du XX^e siècle.

Dans les années vingt, "Léon Lévy & Frères" dû faire face à une période difficile. L'entreprise a perdu près de la moitié de ses effectifs.

En dépit de la crise, Léon Lévy a su rebondir en se lançant dans la production de montre-bracelet sous la marque Rocail et des montres de poche Darius. Sur cette lancée, l'entreprise déposa un brevet pour une montre automatique, en rupture avec le fonctionnement des montres automatiques classiques : la masse bouge parallèlement au mouvement, contrairement au rotor de Rolex ou aux masses oscillantes à butée utilisées par de nombreuses autres entreprises.

L'ascension de la marque

Léon Lévy meurt en 1934, et ce sont ses trois fils qui reprennent la marque. L'entreprise dépose des brevets en 1935 : les boîtes étanches sur montres automatiques et un mécanisme d'embrayage de chronographe. C'est ce dernier brevet qui marquera la naissance des chronographes Pierce.



En 1939, le succès du chronographe Pierce est considérable, et "Léon Lévy & Frères" devint alors manufacture des montres chronographes Pierce, avant de se présenter sous le seul nom de "Pierce" en 1948.

Pierce continuera sur sa lancée en commercialisant plusieurs modèles innovants tels que la montre-calendrier Pierce, la Pierce-automatique, la montre-réveil Dounon.

La fin de Pierce

Les années 1960 marquent le début du déclin de la marque Pierce. Les anciens modèles profitent toujours de leur succès,

mais l'entreprise se montre peu innovante. Elle cesse de produire ses montres à mouvements et survivra aux années 1970 avec une gamme de montres mécaniques simplifiées. Malheureusement, la marque disparaîtra au début des années 1980.

Aujourd'hui un site Pierce existe toujours et présente une collection de montres plutôt banales fabriquées en Allemagne. Cependant, la base des mouvements ne possède plus les mêmes caractéristiques qu'autrefois, annulant toute la prestance de la marque.

